

CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE ORDINAIRE DU JEUDI 21 DECEMBRE 2023
Liste des délibérations
(Article L. 2121-25 modifié du CGCT)

Étaient présents : ROUGEAUX Jean-Pierre - RETORNAZ Dominique - RIVAS Natacha - RETORNAZ André - FALCOZ Corine - MAGNIN Carine - GRANGE Guy - MARTIN Jean-Marie - POIROT Marie - RETORNAZ Lénaïck - GRANGE Michel

Étaient représentés : RAMBAUD Marie-Pierre (donne procuration à MARTIN Jean-Marie) - CLAPPIER Pascal (donne procuration à ROUGEAUX Jean-Pierre) - FEUTRIER Stéphanie (donne procuration à MAGNIN Carine) - GRANGE Christian (donne procuration à FALCOZ Corine)

Madame Lénaïck RETORNAZ est désignée secrétaire de séance.

1. Délibération n°23-12-134 : Gestion du bar-restaurant d'altitude de Thymel - Lancement de la procédure de Délégation de Service public (DSP)
→ *approuvée à l'unanimité*
2. Délibération n°23-12-135 : Budget principal - Décision modificative budgétaire N°5
→ *approuvée à l'unanimité*
3. Délibération n°23-12-136 : Convention-cadre d'adhésion au service intérim du Centre de Gestion de la Savoie
→ *approuvée à l'unanimité*
4. Délibération n°23-12-137 : Instauration de la prime pouvoir d'achat exceptionnelle
→ *approuvée à l'unanimité*
5. Délibération n°23-12-138 : Instauration de la prime de responsabilité des emplois administratifs de direction
→ *approuvée à l'unanimité*
6. Délibération n°23-12-139 : Modification du règlement intérieur applicable au personnel communal
→ *approuvée à l'unanimité*

Affichée et publiée le 22 décembre 2023.

Le Maire,
Jean-Pierre ROUGEAUX.

